

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2022- 030018- 397- 03- 01- -2021/12/22-16:33:20
Nîmes Métropole- Assainissement- 2022- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24300064300052	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Nîmes Métropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE NIMES AGGLOMERATION

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Assainissement (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	40
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n° 2020-07-026 du 14-12-2020.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 339 620,00	14 339 620,00

+

+

+

R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	14 339 620,00	14 339 620,00
---	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	29 929 835,00	29 929 835,00

+

+

+

R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	29 929 835,00	29 929 835,00
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	44 269 455,00	44 269 455,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 350 476,00	0,00	1 625 567,00	1 625 567,00	1 625 567,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 063 311,00	0,00	1 080 391,00	1 080 391,00	1 080 391,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	90 012,00	0,00	90 022,00	90 022,00	90 022,00
Total des dépenses de gestion des services		2 503 799,00	0,00	2 795 980,00	2 795 980,00	2 795 980,00
66	Charges financières	1 551 096,00	0,00	1 483 143,00	1 483 143,00	1 483 143,00
67	Charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 154 895,00	0,00	4 364 123,00	4 364 123,00	4 364 123,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 262 970,00		3 076 547,00	3 076 547,00	3 076 547,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	6 796 555,00		6 898 950,00	6 898 950,00	6 898 950,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		10 059 525,00		9 975 497,00	9 975 497,00	9 975 497,00
TOTAL		14 214 420,00	0,00	14 339 620,00	14 339 620,00	14 339 620,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 339 620,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 645 000,00	0,00	9 255 000,00	9 255 000,00	9 255 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	860 000,00	0,00	860 000,00	860 000,00	860 000,00
75	Autres produits de gestion courante	183 600,00	0,00	698 800,00	698 800,00	698 800,00
Total des recettes de gestion des services		10 688 600,00	0,00	10 813 800,00	10 813 800,00	10 813 800,00
76	Produits financiers	2 815 280,00	0,00	2 815 280,00	2 815 280,00	2 815 280,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 503 880,00	0,00	13 629 080,00	13 629 080,00	13 629 080,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	710 540,00		710 540,00	710 540,00	710 540,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		710 540,00		710 540,00	710 540,00	710 540,00
TOTAL		14 214 420,00	0,00	14 339 620,00	14 339 620,00	14 339 620,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 339 620,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	9 264 957,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 990 000,00	0,00	1 256 000,00	1 256 000,00	1 256 000,00
21	Immobilisations corporelles	137 000,00	0,00	104 000,00	104 000,00	104 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 528 092,00	0,00	21 704 295,00	21 704 295,00	21 704 295,00
	Total des opérations d'équipement	255 000,00	0,00	920 000,00	920 000,00	920 000,00
	Total des dépenses d'équipement	14 910 092,00	0,00	23 984 295,00	23 984 295,00	23 984 295,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 164 896,00	0,00	5 150 000,00	5 150 000,00	5 150 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 164 896,00	0,00	5 150 000,00	5 150 000,00	5 150 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	20 074 988,00	0,00	29 134 295,00	29 134 295,00	29 134 295,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	710 540,00		710 540,00	710 540,00	710 540,00
041	Opérations patrimoniales (4)	61 287,00		85 000,00	85 000,00	85 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	771 827,00		795 540,00	795 540,00	795 540,00
	TOTAL	20 846 815,00	0,00	29 929 835,00	29 929 835,00	29 929 835,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 929 835,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	6 678 000,00	0,00	6 118 485,00	6 118 485,00	6 118 485,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 048 003,00	0,00	13 750 853,00	13 750 853,00	13 750 853,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 726 003,00	0,00	19 869 338,00	19 869 338,00	19 869 338,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	10 726 003,00	0,00	19 869 338,00	19 869 338,00	19 869 338,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 262 970,00		3 076 547,00	3 076 547,00	3 076 547,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 796 555,00		6 898 950,00	6 898 950,00	6 898 950,00
041	Opérations patrimoniales (4)	61 287,00		85 000,00	85 000,00	85 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	10 120 812,00		10 060 497,00	10 060 497,00	10 060 497,00
	TOTAL	20 846 815,00	0,00	29 929 835,00	29 929 835,00	29 929 835,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 929 835,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	9 264 957,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 625 567,00		1 625 567,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 080 391,00		1 080 391,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	90 022,00		90 022,00
66	Charges financières	1 483 143,00	0,00	1 483 143,00
67	Charges exceptionnelles	85 000,00	0,00	85 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	6 898 950,00	6 898 950,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 076 547,00	3 076 547,00
	Dépenses d'exploitation – Total	4 364 123,00	9 975 497,00	14 339 620,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 339 620,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	710 540,00	710 540,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 150 000,00	0,00	5 150 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	920 000,00		920 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 256 000,00	0,00	1 256 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	104 000,00	0,00	104 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	21 704 295,00	85 000,00	21 789 295,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	29 134 295,00	795 540,00	29 929 835,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 929 835,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 255 000,00		9 255 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	860 000,00		860 000,00
75	Autres produits de gestion courante	698 800,00		698 800,00
76	Produits financiers	2 815 280,00	0,00	2 815 280,00
77	Produits exceptionnels	0,00	710 540,00	710 540,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		13 629 080,00	710 540,00	14 339 620,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 339 620,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 118 485,00	0,00	6 118 485,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 750 853,00	0,00	13 750 853,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	85 000,00	85 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 371 773,00	3 371 773,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		3 527 177,00	3 527 177,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		3 076 547,00	3 076 547,00
Recettes d'investissement – Total		19 869 338,00	10 060 497,00	29 929 835,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 929 835,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 350 476,00	1 625 567,00	1 625 567,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	1 500,00	1 500,00
611	Sous-traitance générale	25 000,00	25 500,00	25 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	60 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	23 000,00	70 000,00	70 000,00
618	Divers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6226	Honoraires	44 116,00	33 300,00	33 300,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6238	Divers	0,00	15 000,00	15 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 500,00	4 500,00	4 500,00
6287	Remboursements de frais	986 760,00	1 267 767,00	1 267 767,00
63512	Taxes foncières	183 600,00	190 000,00	190 000,00
6356	Redevances occupat° domaine public	2 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 063 311,00	1 080 391,00	1 080 391,00
6331	Versement de mobilité	10 322,00	10 400,00	10 400,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 873,00	2 900,00	2 900,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 192,00	5 600,00	5 600,00
6411	Salaires, appointements, commissions	558 001,00	598 791,00	598 791,00
6413	Primes et gratifications	167 146,00	140 400,00	140 400,00
6414	Indemnités et avantages divers	4 800,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	4 052,00	4 500,00	4 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	96 500,00	96 500,00	96 500,00
6452	Cotisations aux mutuelles	5 317,00	4 500,00	4 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	167 765,00	167 500,00	167 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 343,00	2 400,00	2 400,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	4 400,00	4 400,00	4 400,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00	800,00	800,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	7 900,00	7 900,00
648	Autres charges de personnel	26 800,00	26 800,00	26 800,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	90 012,00	90 022,00	90 022,00
6542	Créances éteintes	90 000,00	90 000,00	90 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	12,00	22,00	22,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 503 799,00	2 795 980,00	2 795 980,00
66	Charges financières (b) (8)	1 551 096,00	1 483 143,00	1 483 143,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 572 905,00	1 500 000,00	1 500 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-21 809,00	-16 857,00	-16 857,00
67	Charges exceptionnelles (c)	100 000,00	85 000,00	85 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	30 000,00	15 000,00	15 000,00
6713	Dons, libéralités	20 000,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 154 895,00	4 364 123,00	4 364 123,00
023	Virement à la section d'investissement	3 262 970,00	3 076 547,00	3 076 547,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	6 796 555,00	6 898 950,00	6 898 950,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 269 378,00	3 371 773,00	3 371 773,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	3 527 177,00	3 527 177,00	3 527 177,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 059 525,00	9 975 497,00	9 975 497,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 059 525,00	9 975 497,00	9 975 497,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 214 420,00	14 339 620,00	14 339 620,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				14 339 620,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	468 742,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	485 599,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-16 857,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 645 000,00	9 255 000,00	9 255 000,00
704	Travaux	15 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	8 300 000,00	8 135 000,00	8 135 000,00
70613	Participations assainissement collectif	1 200 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	130 000,00	120 000,00	120 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	860 000,00	860 000,00	860 000,00
741	Primes d'épuration	860 000,00	860 000,00	860 000,00
75	Autres produits de gestion courante	183 600,00	698 800,00	698 800,00
7588	Autres	183 600,00	698 800,00	698 800,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		10 688 600,00	10 813 800,00	10 813 800,00
76	Produits financiers (b)	2 815 280,00	2 815 280,00	2 815 280,00
7681	Fonds soutien-Sortie emprunts à risque	2 815 280,00	2 815 280,00	2 815 280,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		13 503 880,00	13 629 080,00	13 629 080,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	710 540,00	710 540,00	710 540,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	710 540,00	710 540,00	710 540,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		710 540,00	710 540,00	710 540,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 214 420,00	14 339 620,00	14 339 620,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 339 620,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 990 000,00	1 256 000,00	1 256 000,00
2031	Frais d'études	1 990 000,00	1 256 000,00	1 256 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	137 000,00	104 000,00	104 000,00
2111	Terrains nus	135 000,00	104 000,00	104 000,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	2 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	12 528 092,00	21 704 295,00	21 704 295,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	12 517 676,00	21 704 295,00	21 704 295,00
238	Avances commandes immo. incorp.	10 416,00	0,00	0,00
1080	Opération d'équipement n° 1080 (5)	5 000,00	0,00	0,00
6001	Opération d'équipement n° 6001 (5)	10 000,00	0,00	0,00
6003	Opération d'équipement n° 6003 (5)	240 000,00	320 000,00	320 000,00
6004	Opération d'équipement n° 6004 (5)	0,00	600 000,00	600 000,00
Total des dépenses d'équipement		14 910 092,00	23 984 295,00	23 984 295,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 164 896,00	5 150 000,00	5 150 000,00
1641	Emprunts en euros	5 164 896,00	5 150 000,00	5 150 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 164 896,00	5 150 000,00	5 150 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		20 074 988,00	29 134 295,00	29 134 295,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	710 540,00	710 540,00	710 540,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	710 540,00	710 540,00	710 540,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	235 512,00	235 512,00	235 512,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	13 752,00	13 752,00	13 752,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	24 049,00	24 049,00	24 049,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	9 518,00	9 518,00	9 518,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	9 223,00	9 223,00	9 223,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	45 202,00	45 202,00	45 202,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	104,00	104,00	104,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	5 283,00	5 283,00	5 283,00
13918	Autres subventions d'équipement	367 897,00	367 897,00	367 897,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	61 287,00	85 000,00	85 000,00
2031	Frais d'études	990,00	0,00	0,00
2313	Constructions	49 881,00	85 000,00	85 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 416,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		771 827,00	795 540,00	795 540,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		20 846 815,00	29 929 835,00	29 929 835,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 929 835,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	6 678 000,00	6 118 485,00	6 118 485,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	6 433 000,00	6 118 485,00	6 118 485,00
1314	Subv. équipt Communes	245 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 048 003,00	13 750 853,00	13 750 853,00
1641	Emprunts en euros	4 048 003,00	13 750 853,00	13 750 853,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 726 003,00	19 869 338,00	19 869 338,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		10 726 003,00	19 869 338,00	19 869 338,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 262 970,00	3 076 547,00	3 076 547,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	6 796 555,00	6 898 950,00	6 898 950,00
28031	Frais d'études	5 708,00	107 404,00	107 404,00
28128	Aménagement Autres terrains	10 372,00	10 372,00	10 372,00
281311	Bâtiments d'exploitation	11 429,00	11 429,00	11 429,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 960 909,00	1 961 609,00	1 961 609,00
281562	Service d'assainissement	3 402,00	3 402,00	3 402,00
281725	Terrains bâtis (mise à disposition)	18 388,00	18 388,00	18 388,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	64 526,00	64 526,00	64 526,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	20 237,00	20 237,00	20 237,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	3 833,00	3 833,00	3 833,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	5 649,00	5 649,00	5 649,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	1 160 080,00	1 160 079,00	1 160 079,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	191,00	191,00	191,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	4 478,00	4 478,00	4 478,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	176,00	176,00	176,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	3 527 177,00	3 527 177,00	3 527 177,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		10 059 525,00	9 975 497,00	9 975 497,00
041	Opérations patrimoniales (8)	61 287,00	85 000,00	85 000,00
2031	Frais d'études	49 691,00	85 000,00	85 000,00
2033	Frais d'insertion	190,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	11 406,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		10 120 812,00	10 060 497,00	10 060 497,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		20 846 815,00	29 929 835,00	29 929 835,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 929 835,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1080 (1)
LIBELLE : Cadereau Uzès Vistre Fontaine

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6001 (1)
LIBELLE : A.VEDELIN (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		847 088,20	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	847 088,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	810 781,66	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	36 306,54	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6003 (1)
LIBELLE : A.LA GARDONNENQUE (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 000 879,06	a 0,00	320 000,00	b 320 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 150,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	9 150,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 419,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	17 419,50	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 974 309,56	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 965 019,17	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	9 290,39	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-320 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 6004 (1)
LIBELLE : STEP DE GARONS 2NDE TRANCHE (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	600 000,00	b 600 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-600 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					102 900 763,21									
1641 Emprunts en euros (total)					102 900 763,21									
0 040 748T	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/04/2016	25/06/2016	25/06/2017	10 000 000,00	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	4,566	EUR	A	C	O	A-1
0 040 749U	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/04/2016	01/02/2017	01/08/2017	8 300 000,00	F	Taux fixe à 3.27 %	3,270	3,345	EUR	S	P	O	A-1
0 040 751W	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/04/2016	25/06/2016	25/12/2016	36 598 643,49	F	Taux fixe à 1.06 %	1,060	1,076	EUR	A	C	O	A-1
0 041 039Z	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/04/2016	25/06/2016	25/12/2016	10 844 000,00	F	Taux fixe à 1.06 %	1,060	1,076	EUR	A	C	O	A-1
00000566827	CREDIT AGRICOLE	05/08/2015	01/01/2017	24/01/2017	97 080,04	F	Taux fixe à 2.5 %	2,500	2,524	EUR	T	P	O	A-1
018DX5011PR	CREDIT AGRICOLE	29/11/2010	01/01/2017	28/03/2017	200 709,49	F	Taux fixe à 3.03 %	3,030	3,065	EUR	T	P	O	A-1
019C75019PR	CREDIT AGRICOLE	11/01/2011	01/01/2017	17/01/2017	146 411,48	F	Taux fixe à 3.46 %	3,460	3,460	EUR	A	P	O	A-1
01KR2V018PR	CREDIT AGRICOLE	03/06/2008	01/01/2017	02/01/2017	66 310,72	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	4,721	EUR	T	P	O	A-1
02BL2F018PR	CREDIT AGRICOLE	14/06/2011	01/01/2017	27/06/2017	21 294,62	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	4,060	EUR	A	P	O	A-1
4797255	CAISSE D'EPARGNE	28/11/2016	01/01/2017	25/03/2017	130 000,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,357	EUR	T	P	O	A-1
5116710 - 44143	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/12/2015	22/12/2018	01/07/2019	10 193 200,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A	1,500	1,500	EUR	S	P	O	A-1
A1708253	CAISSE D'EPARGNE	31/03/2008	01/01/2017	25/03/2017	49 700,21	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,463	EUR	T	P	O	A-1
ARC22107	CAISSE D'EPARGNE	12/07/2005	01/01/2017	25/01/2017	58 476,15	F	Taux fixe à 3.74 %	3,740	3,740	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN CRCA47	CREDIT AGRICOLE	08/12/2010	21/12/2010	21/03/2011	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.23 %	3,230	3,230	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN-CE42	CAISSE D'EPARGNE	13/11/2007	25/11/2008	25/11/2009	369 691,94	F	Taux fixe à 4.76 %	4,760	4,760	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN-CF-CE35	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/06/2008	25/06/2009	25/06/2010	2 250 000,00	C	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,287	EUR	A	C	O	E-1

Nîmes Métropole - Assainissement - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASSAIN-CRCA19	CREDIT AGRICOLE	20/03/2005	20/03/2005	20/06/2005	207 158,84	V	(Euribor 3M + 0.35)-Floor -0.35 sur Euribor 3M	2,485	2,508	EUR	T	P	O	A-1
ASSAIN-CRCA22	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	27/12/2006	27/12/2006	02/01/2008	3 140 000,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,282	EUR	A	C	O	A-1
ASSAIN-CRCA43-CO0445	CREDIT AGRICOLE	22/12/2003	22/12/2003	22/12/2004	2 000 000,00	C	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,580	EUR	A	C	O	F-6
ASSAIN-CRCA44	CREDIT AGRICOLE	09/07/2008	28/07/2008	18/08/2009	177 562,00	F	Taux fixe à 5.16 %	5,160	5,160	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN-DEX02	SFIL CAFFIL	20/11/2003	20/11/2003	01/08/2004	72 789,47	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,350	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN-DEX03	SFIL CAFFIL	08/03/2005	08/03/2005	01/03/2006	200 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.18 sur Euribor 12M) + 0.18	2,503	2,540	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN-DEX16	DEXIA CL	01/09/2005	01/09/2005	01/09/2006	89 092,79	F	Taux fixe à 6.3 %	6,300	6,300	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN-DEX17	DEXIA CL	01/08/2005	01/08/2005	01/08/2006	137 107,97	F	Taux fixe à 6.18 %	6,180	6,180	EUR	A	P	O	A-1
ASSAIN-DEX18	SFIL CAFFIL	01/08/2005	01/08/2005	01/02/2006	229 499,00	F	Taux fixe à 6.13 %	6,130	6,130	EUR	A	P	O	A-1
AssainDEX08	SFIL CAFFIL	01/06/2004	01/01/2004	01/01/2005	300 000,00	F	Taux fixe à 4.71 %	4,710	4,710	EUR	A	P	O	A-1
CP0594	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	08/10/2019	24/01/2020	01/12/2020	6 000 000,00	V	(Moyenne Euribor 3M(Postfixé) + 0.69)-Floor -0.69 sur Moyenne Euribor 3M(Postfixé)	0,300	0,304	EUR	T	C	O	A-1
DW0317	CREDIT AGRICOLE	15/10/2019	31/10/2019	30/04/2020	3 022 035,00	F	Taux fixe à 1.07 %	1,070	1,073	EUR	S	P	O	A-1
MIN528517EUR	SFIL CAFFIL	13/12/2018	28/01/2019	01/10/2019	5 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.66)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,660	0,672	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nîmes Métropole - Assainissement - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					2 977 321,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					2 977 321,00									
20200941	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	21/12/2020	10/05/2021	10/05/2023	2 977 321,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					105 878 084,21									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		72 572 491,67					5 144 540,56	1 483 119,78	0,00	468 742,04
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		72 572 491,67					5 144 540,56	1 483 119,78	0,00	468 742,04
0 040 748T	N	0,00	A-1	8 437 500,00	26,48	F	Taux fixe à 4.5 %	4,566	312 500,00	384 960,94	0,00	191 953,12
0 040 749U	N	0,00	A-1	7 507 589,76	25,08	F	Taux fixe à 3.27 %	3,345	192 357,56	247 339,44	0,00	100 998,97
0 040 751W	N	0,00	A-1	20 913 510,57	7,98	F	Taux fixe à 1.06 %	1,076	2 614 188,82	224 762,15	0,00	3 232,88
0 041 039Z	N	0,00	A-1	6 196 571,42	7,98	F	Taux fixe à 1.06 %	1,076	774 571,43	66 595,93	0,00	957,89
00000566827	N	0,00	A-1	76 154,48	14,06	F	Taux fixe à 2.5 %	2,524	4 507,21	1 861,83	0,00	328,39
018DX5011PR	N	0,00	A-1	99 192,02	4,24	F	Taux fixe à 3.03 %	3,065	22 207,70	2 754,78	0,00	12,96
019C75019PR	N	0,00	A-1	105 633,42	9,04	F	Taux fixe à 3.46 %	3,460	9 021,13	3 654,92	0,00	3 184,93
01KR2V018PR	N	0,00	A-1	21 177,32	1,75	F	Taux fixe à 4.64 %	4,721	10 344,49	804,38	0,00	122,88
02BL2F018PR	N	0,00	A-1	15 553,27	9,49	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	1 291,85	631,45	0,00	294,33
4797255	N	0,00	A-1	89 551,83	9,98	F	Taux fixe à 1.35 %	1,357	8 421,88	1 166,44	0,00	15,21
5116710 - 44143	N	0,00	A-1	9 708 402,30	37,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A	1,250	194 749,33	120 373,71	0,00	68 343,94
A1708253	N	0,00	A-1	11 053,42	1,23	F	Taux fixe à 4.39 %	4,463	8 794,29	341,79	0,00	1,38
ARC22107	N	0,00	A-1	28 384,27	3,07	F	Taux fixe à 3.74 %	3,740	6 710,16	1 061,57	0,00	754,32
ASSAIN CRCA47	N	0,00	A-1	1 549 189,88	8,22	F	Taux fixe à 3.23 %	3,230	151 069,39	50 038,83	0,00	34 998,44
ASSAIN-CE42	N	0,00	A-1	35 105,81	0,90	F	Taux fixe à 4.76 %	4,760	35 105,81	1 671,05	0,00	0,00
ASSAIN-CF-CE35	O	0,00	E-1	1 350 000,00	17,49	C	3.24-(5*Cap 5.25 sur Euribor 12M(Postfixé))	3,287	75 000,00	44 590,50	0,00	21 458,25
ASSAIN-CRCA19	N	0,00	A-1	85 347,81	9,97	V	(Euribor 3M + 0.35)-Floor -0.35 sur Euribor 3M	0,000	8 534,76	0,00	0,00	0,72
ASSAIN-CRCA22	N	0,00	A-1	2 041 000,00	25,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,282	78 500,00	87 326,45	0,00	0,00

Nîmes Métropole - Assainissement - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
ASSAIN-CRCA43-CO0445	O	0,00	F-6	788 005,55	11,97	C	Taux fixe 3.95% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.575% sinon (9.7% - 10 x sp	6,067	65 667,13	47 777,21	0,00	1 079,90
ASSAIN-CRCA44	N	0,00	A-1	32 080,59	1,63	F	Taux fixe à 5.16 %	5,160	15 636,88	1 655,36	0,00	311,12
ASSAIN-DEX02	N	0,00	A-1	38 629,40	11,58	V	(Euribor 12M-Floor -0.23 sur Euribor 12M) + 0.23	0,000	2 668,21	0,00	0,00	1,22
ASSAIN-DEX03	N	0,00	A-1	48 026,29	3,17	V	(Euribor 12M-Floor -0.18 sur Euribor 12M) + 0.18	0,000	11 577,71	0,00	0,00	0,00
ASSAIN-DEX16	N	0,00	A-1	26 724,39	3,67	F	Taux fixe à 6.3 %	6,300	6 081,84	1 683,64	0,00	429,88
ASSAIN-DEX17	N	0,00	A-1	48 478,60	4,58	F	Taux fixe à 6.18 %	6,180	8 569,06	2 995,98	0,00	1 020,82
ASSAIN-DEX18	N	0,00	A-1	112 286,54	7,08	F	Taux fixe à 6.13 %	6,130	11 292,15	6 883,16	0,00	5 657,85
AssainDEX08	N	0,00	A-1	63 097,87	2,00	F	Taux fixe à 4.71 %	4,710	20 072,35	2 971,91	0,00	2 020,87
CP0594	N	0,00	A-1	5 750 000,00	28,67	F	Taux fixe à 1.03 %	1,049	200 000,00	59 262,20	0,00	4 763,75
DW0317	N	0,00	A-1	2 769 244,89	19,33	F	Taux fixe à 1.07 %	1,073	128 432,74	29 288,28	0,00	4 709,45
MIN528517EUR	N	0,00	A-1	4 624 999,97	27,50	F	Taux fixe à 1.96 %	2,004	166 666,68	90 665,88	0,00	22 088,57
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		2 977 321,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		2 977 321,00					0,00	0,00	0,00	0,00
20200941	N	0,00	A-1	2 977 321,00	15,36	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nîmes Métropole - Assainissement - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		75 549 812,67					5 144 540,56	1 483 119,78	0,00	468 742,04

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
ASSAIN-CF-CE35	CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 250 000,00	1 350 000,00	1	30,00		Taux fixe à 3.24 %	Taux fixe à 3.24 %	428 558,00	3.24-(5*Cap 5.25 sur Euribor 12M(Postfixé))	3,287	44 590,50	0,00	1,79
TOTAL (E)		2 250 000,00	1 350 000,00						428 558,00			44 590,50	0,00	1,79
Autres types de structures (F)														
ASSAIN-CRCA43-CO0445	CREDIT AGRICOLE	2 000 000,00	788 005,55	6	15,00		Taux fixe 3.95% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.575% sinon (9.7% - 10 x sp	Taux fixe à 5.98 %	257 318,00	Taux fixe 3.95% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.575% sinon (9.7% - 10 x sp	6,067	47 777,21	0,00	1,04
TOTAL (F)		2 000 000,00	788 005,55						257 318,00			47 777,21	0,00	1,04
TOTAL GENERAL		4 250 000,00	2 138 005,55						685 876,00			92 367,71	0,00	2,83

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	28	0	0	0	0	
	% de l'encours	97,16	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	73 411 807,12	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						1,04
	Montant en euros						788 005,55

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €	02/11/2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'étude non suivis de réalisation	5	21/09/2020
L	Frais de recherche et de développement en cas de réussite de projet	5	21/09/2020
L	Frais de recherche et de développement en cas d'échec de projet	1	21/09/2020
L	Frais d'insertion	5	21/09/2020
L	Logiciels	2	21/09/2020
L	Plantations	20	21/09/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains (autres que plantations)	30	21/09/2020
L	Bâtiments légers et abris	15	21/09/2020
L	Agencements et aménagements de bâtiments	20	21/09/2020
L	Ouvrages génie civil (captage, stations potabilisation ou trait.eaux usées, réservoirs d'eau)	50	21/09/2020
L	Outils	10	21/09/2020
L	Réseaux d'assainissement et d'eau potable	50	21/09/2020
L	Matériel industriel (pompes, app.électromécaniques, organes régulation, armoires élec. compteurs)	15	21/09/2020
L	Véhicules légers	8	21/09/2020
L	Vélos	5	21/09/2020
L	Camions et véhicules utilitaires	8	21/09/2020
L	Matériel informatique	5	21/09/2020
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	10	21/09/2020
L	Mobilier	15	21/09/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		24 455,00	24 455,00	0,00	24 455,00
Provision risque emprunt ASSAIN-CRCA43-CO445 (délibération N°2019-08-022)	0,00	02/12/2019	24 455,00	24 455,00	0,00	24 455,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		24 455,00	24 455,00	0,00	24 455,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		487 321,82	487 321,82	0,00	487 321,82
Provision pour créances douteuses	0,00	13/12/2021	487 321,82	487 321,82	0,00	487 321,82
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		487 321,82	487 321,82	0,00	487 321,82

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 860 540,00	I 5 860 540,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 150 000,00	5 150 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 150 000,00	5 150 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		710 540,00	710 540,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	710 540,00	710 540,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 860 540,00	0,00	0,00	5 860 540,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 975 497,00	III 9 975 497,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		9 975 497,00	9 975 497,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	107 404,00	107 404,00
28128	Aménagement Autres terrains	10 372,00	10 372,00
281311	Bâtiments d'exploitation	11 429,00	11 429,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 961 609,00	1 961 609,00
281562	Service d'assainissement	3 402,00	3 402,00
281725	Terrains bâtis (mise à disposition)	18 388,00	18 388,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	64 526,00	64 526,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	20 237,00	20 237,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	3 833,00	3 833,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	5 649,00	5 649,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	1 160 079,00	1 160 079,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	191,00	191,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	4 478,00	4 478,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	176,00	176,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	3 527 177,00	3 527 177,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 076 547,00	3 076 547,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 975 497,00	0,00	0,00	0,00	9 975 497,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 860 540,00
Ressources propres disponibles	IV	9 975 497,00
Solde	V = IV – II (6)	4 114 957,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP CONSTRUCTION DE LA STATION D EPURATION DE SAINT GILLES	14 448 496,28	0,00	14 448 496,28	13 448 496,28	1 000 000,00	0,00
AP LA GARDONNENQUE	5 765 000,00	0,00	5 765 000,00	5 222 175,39	320 000,00	222 824,61
AP SECONDE TRANCHE DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE GARONS	3 250 000,00	0,00	3 250 000,00	100 000,00	600 000,00	2 550 000,00
AP VEDELIN	787 456,28	0,00	787 456,28	787 456,28	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,10	0,00	5,10	5,10	0,00	5,10
Adjoint administratif	C	2,42	0,00	2,42	2,42	0,00	2,42
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	0,88	0,00	0,88	0,88	0,00	0,88
Attaché principal	A	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Rédacteur	B	0,40	0,00	0,40	0,40	0,00	0,40
Rédacteur principal 1ère classe	B	0,60	0,00	0,60	0,60	0,00	0,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		10,99	0,00	10,99	10,10	0,89	10,99
Adjoint technique	C	0,15	0,00	0,15	0,15	0,00	0,15
Adjoint technique principal 2ème classe	C	0,72	0,00	0,72	0,72	0,00	0,72
Agent de maîtrise principal	C	0,37	0,00	0,37	0,37	0,00	0,37
Ingénieur	A	1,83	0,00	1,83	1,44	0,39	1,83
Ingénieur en chef hors classe	A	1,18	0,00	1,18	1,18	0,00	1,18
Ingénieur principal	A	0,59	0,00	0,59	0,59	0,00	0,59
Technicien	B	1,69	0,00	1,69	1,19	0,50	1,69
Technicien principal 1ère classe	B	2,28	0,00	2,28	2,28	0,00	2,28
Technicien principal 2ème classe	B	2,18	0,00	2,18	2,18	0,00	2,18
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		16,09	0,00	16,09	15,20	0,89	16,09

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

Nîmes Métropole - Assainissement - BP - 2022

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

$ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	637	0,00	3-3-1°	CDI
Technicien	B	TECH	503	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
- Affermage	SAUR	SAUR France	Société par Actions Simplifiées	1,00
- Affermage	Société des Eaux de la Métropole Nimoise	Société des Eaux de la Métropole Nimoise	Société Anonyme	1,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPIC, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 104

Nombre de membres présents : 40

Nombre de suffrages exprimés : 93

VOTES :

Pour : 85

Contre : 7

Abstentions : 1

Date de convocation : 07/12/2021

Présenté par (1) M. Frédéric BEAUME, Vice-Président délégué aux Finances,

A la salle du Conseil Communautaire le 13/12/2021

(1) M. Frédéric BEAUME, Vice-Président délégué aux Finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Nîmes, 3 rue du Colisée, le 13/12/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) M. Frédéric BEAUME, Vice-Président délégué aux Finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/12/2021, et de la publication le 20/12/2021

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.